



Chèque de reprise d'une valeur de

**2.000 €** TVAC

Valable à l'achat d'un nouveau  
Volkswagen T-Cross\*



\*Ce chèque de reprise d'une valeur de 2.000 € TVAC est valable uniquement à l'achat d'un nouveau Volkswagen T-Cross auprès des concessionnaires Volkswagen participants agréés en Belgique. Pour en profiter, il vous suffit de présenter ce chèque de reprise à votre concessionnaire lors de votre commande, le montant du chèque de reprise sera ajouté à la valeur de reprise de votre véhicule actuel (le véhicule repris doit être complet et immatriculé depuis au moins 6 mois au nom de l'acheteur). Offre valable pour les clients particuliers du 31/12/2021 au 31/01/2022 inclus (le nouveau véhicule doit être immatriculé avant le 31/12/2022), un chèque par achat. Contactez votre concessionnaire Volkswagen pour toute question relative à la fiscalité de votre véhicule. Visuel présenté à titre d'illustration et équipé d'options payantes.

5.8 - 6.5 L / 100 KM · 131 - 148 G CO<sub>2</sub> / KM (WLTP)